

Question écrite

Tarif piscine communale

A partir du 1 avril les tarifs de la piscine augmenteront. Les entrées individuelles passeront de Fr. 5.50 à Fr. 6.50.

Les abonnements divers seront aussi sensiblement majorés. Il n'y aura plus de différence de prix entre les habitants de Delémont et les localités environnantes.

Nous demandons pour 2005, proclamée **année du sport au niveau national**, de maintenir les tarifs des abonnements, actuellement en vigueur, pour tout le monde.

Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

Delémont, le 21 mars 2005

La responsable.


B. Müller




